

Sujet : [INTERNET] Enquête publique concernant la création d'une zone d'activité dans le bois de Bramard

De : Marie Marie <mariemessana@hotmail.com>

Date : 27/05/2022 16:16

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

A l'attention de M. Eric Etienne, Préfet de la Haute-Loire, et de M. Henri de Fontaines, Commissaire-enquêteur.

Messieurs,

Je soussignée, Messana Marie, résidant dans la commune de Saint-Just Malmont depuis ma naissance en 1993, **suis défavorable au projet de Zone artisanale du Bois de Bramard.**

J'ai pris connaissance avec effroi et indignation du projet de destruction du bois de Bramard. Je connais très bien ce bois dans lequel j'aime me promener en toute saison. A la lecture du projet, je ne peux m'empêcher de penser à ces chercheurs et chercheuses qui ont publié le rapport du GIEC et que personne n'écoute, alors que ce qui est annoncé est catastrophique.

Ce projet de destruction du bois de Bramard, à travers la disparition d'une zone humide, l'artificialisation de celle-ci, ainsi que l'augmentation du trafic routier, va avoir un impact direct et terrible sur l'augmentation des gaz à effet de serre et des NOx responsables du réchauffement de la planète et des sécheresses.

Les conséquences négatives de ce réchauffement sont terribles et déjà tellement visibles à échelle locale et mondiale, entraînant dérèglement climatique, catastrophes naturelles, sécheresses et pénuries alimentaires, déplacement de population. Au lieu de faire des efforts pour améliorer la situation, ce projet ferme les yeux et vient détruire des hectares d'arbres dont nous connaissons le rôle pour notre survie même.

Par ailleurs combien d'espèces vont être délogées ? Les mesures de protection, de déplacement et d'évitement des espèces animales et végétales présentes seront clairement inefficaces.

En tant que professeure des écoles, je mets un point d'honneur à intégrer à mon enseignement le respect de l'environnement au quotidien. Comment répondre aux questions des enfants face à un tel projet ? Dois-je leur dire que les élu.es ne se soucient pas de leur avenir et de leur santé ?

En 2022, nous ne pouvons plus fermer les yeux. Alors que tant de personnes sur la commune et ailleurs jouent le jeu du colibri en faisant des efforts pour diminuer leur impact sur la planète, ce projet annule toutes ces belles initiatives et décourage grandement au vu de l'ampleur des dégâts causés.

Je vous demande donc, par ce courrier, **l'abandon du projet de création d'une zone d'activité dans le bois de Bramard.**

En vous priant de prendre attentivement en considération mon point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes salutations distinguées.

A Saint-Just Malmont le 27/05/2022

Marie Messana, 22 chemin de Canaraud, 43240 Saint-Just Malmont